

Contribution au Manifeste 2009 du Parti Socialiste Européen

Créer un statut d'association européenne

Premiers signataires :

Jean-Marc Ayrault, Martine Buron, Yannick Vaugrenard, Jacques Floch, Alain Gralepois, Karine Daniel, Cyril Hunault, Olivier Bessin... et la Fédération de Loire-Atlantique

Créer un statut d'association européenne

À l'heure où tous les responsables politiques et les institutions européennes invitent de leurs vœux à forger une identité européenne, à rapprocher les citoyens des pays de l'Union, il est fortement dommageable que la Commission Barroso ait enterré toute discussion en vue de créer **un statut d'association européenne**. Pour les associations qui désirent réunir des citoyens des différents pays, au-delà des frontières, il s'agit d'un handicap majeur compte tenu des règles très différentes d'un pays à l'autre.

La Commission argue que ce dossier est complexe alors même que nous avons réalisé le marché intérieur, réalisation autrement plus difficile. Il s'agit en fait d'un choix politique indirect privilégiant les ONG puissantes et les fondations créées par des entreprises.

Nous demandons que le PSE et ses représentants, lors de la prochaine mandature, mettent en place un statut d'association européenne afin de permettre aux citoyens de l'Union qui le souhaitent de pouvoir librement s'associer.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait » Robert Schuman.